

Il précise que dans l'arrondissement de Pithiviers, le projet de schéma, après sa présentation à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) prévoit :

- Le rapprochement de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron (4 293 Hab.) avec les Communautés de Communes de Beauce Gâtinais (11 225 Hab.) et du Cœur du Pithiverais (13 226 Hab.)

Les listes des syndicats proposés pour une suppression ou une évolution ont également été communiquées. La commune de Thignonville n'est adhérente à aucun de ces syndicats.

Vu la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son titre II consacré à l'intercommunalité,

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté à la commission départementale de coopération intercommunale le 13 octobre 2015 et soumis à l'avis de la commune,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 avril 2011 concernant la réforme territoriale – le périmètre des communautés de communes,

Considérant que ce schéma prévoit la fusion de la Communauté de Communes du Plateau Beauceron, dont la commune est membre, avec la Communauté de Communes de Beauce Gâtinais et la Communauté de Communes du Cœur du Pithiverais,

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L 5210-1-1 du CGCT, la commune a été saisie pour avis et qu'elle doit se prononcer dans un délai de 2 mois à compter de cette saisine. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci est réputée favorable,

Le conseil municipal,
Après en avoir débattu,
A l'unanimité,

DONNE UN AVIS DÉFAVORABLE à la fusion de la communauté de communes du Plateau Beauceron dont elle est membre, avec les Communautés de Communes de Beauce Gâtinais et du Cœur du Pithiverais, et assortit son avis des commentaires suivants :

- L'étude réalisée en avril 2015 conclut à une hausse trop importante de la pression fiscale.
- Met en lumière le désaccord sur le transfert de charges lié aux futures compétences, notamment en matière de "bâtiments scolaires".

MAINTIENT par conséquent les termes de la délibération en date du 11 avril 2011 – notamment sur la pleine adhésion avec la seule Communauté de Communes Beauce Gâtinais.

III – QUESTIONS DIVERSES :

↳ Usine Magri

Concernant la future extension de l'usine MAGRI, une proposition de prix a été transmise par le propriétaire du terrain au directeur de l'usine qui l'a refusée. Une contre proposition a été transmise par le directeur au propriétaire. Dans l'état actuel de la situation, la modification du PLU ne saurait donc être engagée.

↳ Route d'Intville

Il est urgent de traiter le fond des nids de poule de la Route d'Intville avant d'être rebouchés. Ne pas oublier de pratiquer des saignées dans les creux afin d'évacuer les eaux pluviales en attendant l'intervention de l'entreprise YOU SAUVETRE.

↳ Candélabre

Le conducteur d'un poids lourds a brisé le nouveau candélabre installé Rue d'Intville, un constat a été dressé, l'assureur contacté, ainsi que la CEGELEC pour une demande de devis de remplacement.

↳ Divers

Les bancs et la poubelle ont été livrés, ils seront installés courant mars.

La distribution des colis de Noël aura lieu le samedi 19 décembre à partir de 9 h 30, un verre de l'amitié sera offert à partir de 11 h 30 pour les personnes qui viendront retirer leur colis à la salle polyvalente.

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre 2015 à 15 h 00, il sera animé par "Fabrika Pulsion" qui présentera "Il était une fois...je crois".

Les rideaux lumineux seront installés sur la façade de la mairie.

La séance est levée à 20 h 20.